

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Pôle Métropolitain Caen normandie Métropole**

Numéro SIRET : **20005118300016**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie Caen Municipale**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET : S.M.C.M. M14**

**ANNEE 2016**

<b>Code INSEE</b> 14118	<b>Pôle Métropolitain Caen normandie Métropole</b> S.M.C.M. M14	CA 2016
----------------------------	--	------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	500 000
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	100,00%	0,00%
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	0,00%	0,00%
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	99,60%	0,00%
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00%	0,00%
5	Encours de la dette	0,00	0,00

⚠ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 024 179,63	G	1 021 151,17
	Section d'investissement	B	41 962,68	H	185 490,34
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement (002)	C	728 251,50 (si déficit)	I	728 251,50 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	210 724,86 (si déficit)	J	210 724,86 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			1 066 142,31 = A+B+C+D		2 145 617,87 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)	Section de fonctionnement	E	84 316,92	K	0,00
	Section d'investissement	F	5 978,20	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		90 295,12 = E+F		0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		1 108 496,55 = A+C+E		1 749 402,67 = G+I+K
	Section d'investissement		47 940,88 = B+D+F		396 215,20 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		1 156 437,43 = A+B+C+D+E+F		2 145 617,87 = G+H+I+J+K+L

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****VUE D'ENSEMBLE****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E <b>84 316,92</b>	K <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	84 316,92	
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F <b>5 978,20</b>	L <b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	3 410,40	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 567,80	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	724 216,16	199 536,02	1 825,20	84 316,92	438 538,02
012	Charges de personnel et frais assimilés	559 150,00	478 511,47	0,00	0,00	80 638,53
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	277 500,00	239 400,00	8 019,60	0,00	30 080,40
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 560 866,16</b>	<b>917 447,49</b>	<b>9 844,80</b>	<b>84 316,92</b>	<b>549 256,95</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	95 000,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 705 866,16</b>	<b>917 447,49</b>	<b>9 844,80</b>	<b>84 316,92</b>	<b>694 256,95</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	96 887,34	96 887,34	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>96 887,34</b>	<b>96 887,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 802 753,50</b>	<b>1 014 334,83</b>	<b>9 844,80</b>	<b>84 316,92</b>	<b>694 256,95</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015</b>		0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	2 940,00	1 981,54	0,00	0,00	958,46
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 071 562,00	974 635,74	42 430,00	0,00	54 496,26
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 074 502,00</b>	<b>978 617,28</b>	<b>42 430,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 454,72</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 103,89	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 074 502,00</b>	<b>978 721,17</b>	<b>42 430,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 350,83</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 074 502,00</b>	<b>978 721,17</b>	<b>42 430,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 350,83</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015</b>		728 251,50				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

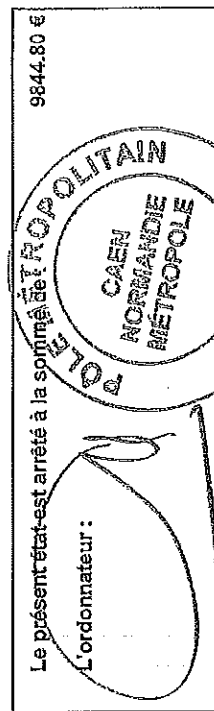
Syndicat Mixte Caen normandie  
Métropole  
19 Avenue Pierre Mendès France  
14050 Caen

## Etat des charges rattachées

S.M.C.M. M14 - 2016

06/02/2017 - 14:42:27

Compte	Montant rattaché
Engagement : 30 - Caen la Mer - remboursement de charges machine à affranchir et flotte exe 65736	8019.60 € 8019.60 €
Engagement : 31 - CGCB - MAPA conseil juridique 617	1825.20 € 1825.20 €



Envoyé en préfecture le 27/04/2017

Reçu en préfecture le 27/04/2017

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 014-251403184-20160331-DCS12\_2017-DE

total rattr R.

Syndicat Mixte Caen normandie  
 Métropole  
 19 Avenue Pierre Mendès France  
 14050 Caen

**Etat des produits rattachés**  
 S.M.C.M. M14 - 2016

26/01/2017 - 18:49:00

Compte	Tiers	Montant rattaché
Engagement : 8 - Région - subvention ingénierie 2016 7472	CONSEIL REGIONAL BASSE-NORM.	22539.00 €
7472		13523.40 €
Engagement : 9 - Conseil département - subvention ingénierie 2016 7473	CONSEIL DEPARTEMENTAL 14	9015.60 €
		19891.00 €
		19891.00 €

Le présent état est arrêté à la somme de : 42430.00 €

L'ordonnateur :  
 de Président  
 Service de la

*(Signature)*

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	280 668,20	23 004,60	3 410,40	254 253,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 944,00	16 425,32	2 567,80	7 950,88
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>307 612,20</b>	<b>39 429,92</b>	<b>5 978,20</b>	<b>262 204,08</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 532,76	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>2 532,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>307 612,20</b>	<b>41 962,68</b>	<b>5 978,20</b>	<b>259 671,32</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>307 612,20</b>	<b>41 962,68</b>	<b>5 978,20</b>	<b>259 671,32</b>

<b>Pour information</b>		(3)			
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015</b>		0,00			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	80 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	8 603,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>8 603,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>88 603,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	96 887,34	96 887,34	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>96 887,34</b>	<b>96 887,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>96 887,34</b>	<b>185 490,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>Pour information</b>		(3)			
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015</b>		210 724,86			

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	201 361,22		201 361,22
012	Charges de personnel et frais assimilés	478 511,47		478 511,47
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	247 419,60		247 419,60
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	96 887,34	96 887,34
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>927 292,29</b>	<b>96 887,34</b>	<b>1 024 179,63</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	25 537,36	0,00	25 537,36
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	16 425,32	0,00	16 425,32
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>41 962,68</b>	<b>0,00</b>	<b>41 962,68</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 981,54		1 981,54
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 017 065,74		1 017 065,74
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	2 103,89	0,00	2 103,89
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>1 021 151,17</b>	<b>0,00</b>	<b>1 021 151,17</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015</b>				<b>728 251,50</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 603,00	0,00	8 603,00
13	Subventions d'investissement	80 000,00	0,00	80 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		96 887,34	96 887,34
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>88 603,00</b>	<b>96 887,34</b>	<b>185 490,34</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2015</b>				<b>210 724,86</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>724 216,16</b>	<b>199 536,02</b>	<b>1 825,20</b>	<b>84 316,92</b>	<b>438 538,02</b>
60622	Carburants	1 500,00	1 567,87	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	242,76	0,00	0,00	1 257,24
6064	Fournitures administratives	6 500,00	3 121,79	0,00	0,00	3 378,21
6068	Autres matières et fournitures	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
611	Contrats de prestations de services	97 648,50	22 972,00	0,00	59 880,00	14 796,50
6132	Locations immobilières	18 300,00	0,00	0,00	0,00	18 300,00
6135	Locations mobilières	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
61551	Matériel roulant	800,00	2 105,56	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	8 500,00	14 487,89	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	11 000,00	18 506,80	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	447 586,00	46 457,88	1 825,20	24 436,92	374 866,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	4 408,95	0,00	0,00	591,05
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	370,00	0,00	0,00	9 630,00
6185	Frais de colloques et séminaires	20 700,00	0,00	0,00	0,00	20 700,00
6188	Autres frais divers	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	700,00	639,83	0,00	0,00	60,17
6226	Honoraires	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6228	Divers	5 000,00	15 518,40	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 806,80	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	13 681,66	3 664,10	0,00	0,00	10 017,56
6238	Divers	1 000,00	1 805,67	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	2 339,05	0,00	0,00	2 660,95
6255	Frais de déménagement	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6256	Missions	0,00	14,50	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	13 300,00	12 702,93	0,00	0,00	597,07
6261	Frais d'affranchissement	0,00	1 447,20	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	2 639,93	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 100,00	4 902,70	0,00	0,00	0,00
62878	A d'autres organismes	38 000,00	36 813,41	0,00	0,00	1 186,59
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>559 150,00</b>	<b>478 511,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 638,53</b>
6218	Autre personnel extérieur	180 300,00	10 555,67	0,00	0,00	169 744,33
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	150,00	263,20	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 700,00	6 686,50	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	470,00	905,65	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	90 000,00	80 744,29	0,00	0,00	9 255,71
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	800,00	1 107,10	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	26 800,00	27 830,40	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	183 150,00	214 726,53	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités	0,00	3 732,32	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	38 000,00	76 788,50	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	28 000,00	37 976,58	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 020,00	12 480,74	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 000,00	1 508,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	320,00	328,88	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	540,00	886,23	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	2 900,00	1 990,88	0,00	0,00	909,12
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	277 500,00	239 400,00	8 019,60	0,00	30 080,40
6532	Frais de mission	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
65738	Autres organismes publics	0,00	0,00	8 019,60	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associati	237 500,00	239 400,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de la gestion courante	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>1 560 866,16</b>	<b>917 447,49</b>	<b>9 844,80</b>	<b>84 316,92</b>	<b>549 256,95</b>
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	95 000,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	85 000,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)	50 000,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>1 705 866,16</b>	<b>917 447,49</b>	<b>9 844,80</b>	<b>84 316,92</b>	<b>694 256,95</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	96 887,34	96 887,34			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	96 887,34	96 887,34			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>96 887,34</b>	<b>96 887,34</b>			<b>0,00</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>96 887,34</b>	<b>96 887,34</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 802 753,50</b>	<b>1 014 334,83</b>	<b>9 844,80</b>	<b>84 316,92</b>	<b>694 256,95</b>
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015						

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	2 940,00	1 981,54	0,00	0,00	958,46
6419	Remboursements sur rémunérations du person	2 940,00	1 981,54	0,00	0,00	958,46
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 071 562,00	974 635,74	42 430,00	0,00	54 496,26
74718	Autres	189 112,00	142 728,00	0,00	0,00	46 384,00
7472	Régions	88 651,00	27 449,60	22 539,00	0,00	38 662,40
7473	Départements	52 728,00	44 864,00	19 891,00	0,00	0,00
74748	Autres communes	741 071,00	721 178,14	0,00	0,00	19 892,86
7478	Autres organismes	0,00	38 416,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>1 074 502,00</b>	<b>976 617,28</b>	<b>42 430,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 454,72</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	2 103,89	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	2 103,89	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 074 502,00</b>	<b>978 721,17</b>	<b>42 430,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 350,83</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 074 502,00</b>	<b>978 721,17</b>	<b>42 430,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 350,83</b>
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		728 251,50				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	280 668,20	23 004,60	3 410,40	254 253,20
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	278 168,20	17 039,89	549,19	260 579,12
2031	Frais d'études	0,00	30,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	2 500,00	5 934,71	2 861,21	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	26 944,00	16 425,32	2 567,80	7 950,88
2182	Matériel de transport	0,00	11 700,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 669,00	3 991,57	2 567,80	0,00
2184	Mobilier	22 275,00	733,75	0,00	21 541,25
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		307 612,20	39 429,92	5 978,20	262 204,08
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		307 612,20	39 429,92	5 978,20	262 204,08
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		307 612,20	39 429,92	5 978,20	262 204,08
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	80 000,00	0,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	80 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	80 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	8 603,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	8 603,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	8 603,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	88 603,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	96 887,34	96 887,34		0,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	88 746,93	88 636,23		110,70
28051	Concessions et droits similaires	0,00	110,00		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 625,00	2 625,00		0,00
28184	Mobilier	5 515,41	5 516,11		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		96 887,34	96 887,34		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		96 887,34	96 887,34		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		96 887,34	185 490,34	0,00	0,00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015		210 724,86			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° FONCIER

LIBELLE : Foncier

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		23 860,00	<sup>A</sup> 0,00	0,00	23 860,00	<sup>B</sup> 0,00
20	Immobilisations incorporelles	23 860,00	0,00	0,00	23 860,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et	23 860,00	0,00	0,00	23 860,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	<sup>C</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	<sup>C-A</sup> 0,00	<sup>D-B</sup> 0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° Gest eau

LIBELLE : Gestion de l'eau

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		20 000,00	<sup>A</sup> 0,00	0,00	20 000,00	<sup>B</sup> 0,00
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	<sup>C</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° Leader

LIBELLE : Leader

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>A</sup> 2 065,15	0,00	0,00	<sup>B</sup> 2 065,15
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 065,15	0,00	0,00	2 065,15
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	1 331,40	0,00	0,00	1 331,40
2184	Mobilier	0,00	733,75	0,00	0,00	733,75
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	<sup>C</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-2 065,15	D-B	-2 065,15

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ORTHOPHOT

LIBELLE : Orthophotoplan

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		900,00	<sup>A</sup> 909,78	0,00	0,00	<sup>B</sup> 909,78
20	Immobilisations incorporelles	900,00	909,78	0,00	0,00	909,78
202	Frais réalisation documents urbanisme et	900,00	909,78	0,00	0,00	909,78
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	<sup>C</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-909,78	D-B	-909,78

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° PAYSANI

LIBELLE : Animation Pays

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>A</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>B</sup> 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		0,00	<sup>C</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° SCOT  
LIBELLE : Schéma de Cohérence Territoriale  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>A</sup> 9 360,00	0,00	0,00	<sup>B</sup> 70 568,19
20	Immobilisations incorporelles	0,00	9 360,00	0,00	0,00	70 568,19
202	Frais réalisation documents urbanisme et	0,00	9 360,00	0,00	0,00	30 466,31
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	40 101,88
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		0,00	<sup>C</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-9 360,00	D-B	-70 568,19

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° SCOT AJ  
LIBELLE : Assistance juridique SCOT exécutoire  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>A</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>B</sup> 3 600,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	<sup>C</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	-3 600,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° SCOT com

LIBELLE : Communication SCOT

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		40 000,00	<sup>A</sup> 0,00	0,00	40 000,00	<sup>B</sup> 50 872,00
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	50 872,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	50 872,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	<sup>C</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	-50 872,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° SCOT élab  
LIBELLE : Elaboration du SCOT  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>A</sup> 4 146,50	0,00	0,00	<sup>B</sup> 30 767,19
20	Immobilisations incorporelles	0,00	4 146,50	0,00	0,00	30 767,19
202	Frais réalisation documents urbanisme et	0,00	4 146,50	0,00	0,00	30 767,19
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		0,00	<sup>C</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 50 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-4 146,50	D-B	+ 19 232,81

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° SERV.GEN.

LIBELLE : Services généraux

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>A</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>B</sup> 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	<sup>C</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° TRANSI NRJ

LIBELLE : TRANSITION ENERGETIQUE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>A</sup> 30,00	0,00	0,00	<sup>B</sup> 64 361,52
20	Immobilisations incorporelles	0,00	30,00	0,00	0,00	64 361,52
202	Frais réalisation documents urbanisme et	0,00	0,00	0,00	0,00	64 331,52
2031	Frais d'études	0,00	30,00	0,00	0,00	30,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		0,00	<sup>C</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-30,00	D-B	-64 361,52

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° TVB

LIBELLE : Trame Verte et Bleue

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		123 330,00	<sup>A</sup> 0,00	0,00	123 330,00	<sup>B</sup> 70 475,85
20	Immobilisations incorporelles	123 330,00	0,00	0,00	123 330,00	70 475,85
202	Frais réalisation documents urbanisme et	123 330,00	0,00	0,00	123 330,00	70 475,85
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	<sup>C</sup> 80 000,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 80 000,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	+ 80 000,00	D-B	+ 9 524,15

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles												
- Equipements municipaux (2)												
- Equip. non municipaux (c/204) (3)												
- Opérations financières												
Dépenses d'ordre												
Solde d'exécution reporté de N-1												
<b>Total dépenses</b>												
<b>Total recettes</b>												
<b>Solde d'investissement</b>												
<b>RESTE A REALISER au 31/12/N</b>												
<b>Total RAR dépenses</b>												
<b>Total RAR recettes</b>												
<b>SOLDE RAR d'investissement</b>												

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

<b>Total dépenses</b>												
<b>Total recettes</b>												
<b>Solde de fonctionnement</b>												
<b>RESTE A REALISER au 31/12/N</b>												
<b>Total RAR dépenses</b>												
<b>Total RAR recettes</b>												
<b>Solde RAR fonctionnement</b>												



<b>Pôle Métropolitain Caen normandie Métropole - 14 - S.M.C.M. M14</b>	<b>CA</b>	<b>2016</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)</b>	<b>A1</b>

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CECT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Envoyé en préfecture le 27/04/2017

Reçu en préfecture le 27/04/2017

Affiché le



ID : 014-251403184-20160331-DCS12\_2017-DE



Pôle Métropolitain Caen normandie Métropole - 14 - S.M.C.M. M14	CA	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

(1) de l'exercice + restes à réaliser

Pôle Métropolitain Caen normandie Métropole - 14 - S.M.C.M. M14	CA	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1



Pôle Métropolitain Caen normandie Métropole - 14 - S.M.C.M. M14		CA	2016
---	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrite que les recettes spécifiquement affectées à un équipement.

Pôle Métropolitain Caen normandie Métropole - 14 - S.M.C.M. M14 CA 2016

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>IV</b>
<b>CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A2.1</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.  
 (2) Indiquer la date de la délibération autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).  
 (3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
<b>Total général</b>														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV - ANNEXES**  
**IV**  
**A2.2**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE**  
**REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
<b>Emprunts et Dettes au 31/12/N</b>													
<b>Total général</b>													

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.  
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».  
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.  
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.  
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.  
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

IV

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Variable de taux, taux simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
Multiplicateur jusqu'à 5														
E														
Autres types de structures F														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) ; 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 766.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Exchange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Exchange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

Envoyé en préfecture le 27/04/2017

Reçu en préfecture le 27/04/2017

Affiché le

ID : 014-251403184-20160331

-DCS12\_2017-DE



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

**A2.5**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV - ANNEXES

IV	
A2.6	

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.  
 (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.  
 (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.  
 (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.  
 (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.  
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.  
 (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).  
 (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.  
 (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.  
 (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.  
 (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.  
 (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)

A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital	
						Type de taux (3)	Index (4)	Type de taux (3)	Index (4)										Taux act. (3)

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.  
 (2) Taux à la date de renégociation.  
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).  
 (5) Nominal à la date de renégociation.  
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

Pôle Métropolitain Caen normandie Métropole - 14 - S.M.C.M. M14 : 014-251403184-20160331-DCA\_2\_2016

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 5 000,00€			01/01/2012
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2182 Matériel de transport	5	05/07/2001
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	05/07/2001
Linéaire	2184 Mobilier	10	05/07/2001
Linéaire	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	2	20/04/2011
Linéaire	2031 Frais d'études	2	20/04/2011
Linéaire	2032 Frais de recherche et de développement	3	20/04/2011
Linéaire	2033 Frais d'insertion	1	20/04/2011
Linéaire	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	5	20/04/2011
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	20/04/2011
Linéaire	2135 Inst. générales, agencem, aménagement des constructions	15	20/04/2011
Linéaire	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	20/04/2011
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	5	20/04/2011

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>TOTAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

Pôle Métropolitain Caen normandie Métropole - 14 - S.M.C.M. M14 : 014-251403184-20160331-DCA12\_2016 CA 2016

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)</b>	<b>A5</b>

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	5 978,20	0,00	5 978,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>96 887,34</b>	<b>105 490,34</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>8 603,00</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	8 603,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(6)</b>		<b>96 887,34</b>	<b>96 887,34</b>
2802	Amortissement des immobilisations	88 746,93	88 636,23
28051	Amortissement des immobilisations	0,00	110,00
28183	Amortissement des immobilisations	2 625,00	2 625,00
28184	Amortissement des immobilisations	5 515,41	5 516,11
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>105 490,34</b>	<b>0,00</b>	<b>210 724,86</b>	<b>0,00</b>	<b>316 215,20</b>

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 978,20
Ressources propres disponibles	IV 316 215,20
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (3) + 310 237,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A</b> <b>LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Ax.2.1</b>

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

#### A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

**ANNEXES**

<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>Ax.2.2</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

**ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT****Ax.3.1**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires

**ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT****Ax.3.2**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A8</b>
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Pôle Métropolitain Caen normandie Métropole - 14 - S.M.C.M. M14	CA	2016
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
	<b>DEPENSES (a)</b>						
	Dépenses nettes (a-c)						
	<b>RECETTES (b)</b>						
	Recettes nettes (b-d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.  
 (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.  
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.  
 (4) Inclure le chapitre.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES  
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
19/05/2016	UGAP - commande 2 ordinateurs portables	1 331,40	0,00	1
19/05/2016	UGAP - commande 2 ordinateurs portables	1 331,40	0,00	1
22/05/2016	Commande mobiliers poste agents LEADER	733,75	0,00	1
21/06/2016	comsoft - logiciel open project	861,49	0,00	1
21/06/2016	UGAP LICENCE INFORMATIQUE	2 082,83	0,00	1
07/07/2016	Synergie - acquisition véhicule C4	11 700,00	0,00	4
26/07/2016	Commission d'enquête publique SCOT sept -oct 2016	3 000,00	0,00	1
23/08/2016	bureau de poste.net - commande AR	83,18	0,00	1
23/08/2016	BERGER-LEVRAULT - registre d'enquête publique SCOT	842,28	0,00	1
23/08/2016	BERGER-LEVRAULT - registre d'enquête publique SCOT	221,04	0,00	1
07/09/2016	Médialex - annonce enquête publique du SCOT	2 532,76	0,00	1
24/10/2016	Ugap - moniteur 22 p	138,06	0,00	1
14/11/2016	Medialex - modification SCOT	2 623,61	0,00	1
14/11/2016	Environnement - thermographie par drone	30,00	0,00	1
20/12/2016	UGAP - commande matériel informatique	1 190,71	0,00	1
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>28 702,51</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b> <b>ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION</b>	<b>A10.2</b>

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A10.4</b>
<b>VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES</b>	
<b>ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)</b>	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A10.5</b>
<b>VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES</b>	
<b>ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)</b>	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Cessions à titre onéreux</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Cessions à titre gratuit</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mise à disposition</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Affectation</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises en concession ou affermage</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises à la réforme</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Divers</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	<b>A11</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
<b>TOTAL GENERAL</b>			

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

## RATIO

	Montant
<b>Recette 72 (1)</b>	
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 021 151,17</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	

<b>ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION</b> <b>GLOBALE</b>	

**FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE**

(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré : .....

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(\*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(\*\*) Hors dépenses d'assistance technique.

(\*\*\*) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicités des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
<b>TOTAL GENERAL</b>																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D 0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II 1 021 151,17</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>III 0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Pôle Métropolitain Caen normandie Métropole - 14 - S.M.C.M. M14 : 014-251403184-20160331-DCA12\_2016 2016

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Pôle Métropolitain Caen normandie Métropole - 14 - S.M.C.M. M14

CA

2016

**IV - ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.  
 (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.



Pôle Métropolitain Caen normandie Métropole - 14 - S.M.C.M. M14 : 014-251403184-20160331-DCA12\_2016

CA 2016

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Pôle Métropolitain Caen normandie Métropole - 14 - S.M.C.M. M14 : 014-251403184-20160331-DCA12\_2016

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)</b>	<b>B1.7</b>

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé Associations		
AGENCE D ETUDES D URBANISME	0.00€	Programme partenarial Agence d'urbanisme
AGENCE D ETUDES D URBANISME	230 000.00€	programme partenarial 2015-2017
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>230 000,00</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B2.1</b>
<b>SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

## SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		14	1	15	12	0	12
Administrateur	A	1	0	1	0	0	0
Chargé de mission politiques contractuelles - attaché	A	1	0	1	1	0	1
Chargé de mission programmes européens - attaché	A	0	0	0	0	0	0
Chargé de mission réseau - attaché	A	0	0	0	0	0	0
Chargé de mission urbanisme - attaché	A	6	0	6	6	0	6
Chargée de mission LEADER - rédacteur	A	0	0	0	0	0	0
Chargée de mission politiques contractuelles - attaché	A	0	0	0	0	0	0
D.G.S.	A	1	0	1	1	0	1
DGS	A	0	0	0	0	0	0
responsable administratif et financier	A	0	0	0	0	0	0
Chargée de mission LEADER - attaché	A	0	1	1	1	0	1
Rédacteur	B	2	0	2	1	0	1
Adjoint Administratif (gestion des assemblées)	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif (gestion finances et RH)	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		1	0	1	1	0	1
Chargée de mission Environnement - ingénieur	A	0	0	0	0	0	0
Ingénieur	A	1	0	1	1	0	1
Technicien Supérieur	B	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		15	1	16	13	0	13

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00/02/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
 ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.



## IV - ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

IV

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
<b>Agent occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Chargé de mission programmes européens - attaché	A	ADM		0,00	Art 3-3,2°	CDD
Chargé de mission réseau - attaché	A	ADM		0,00	Art 3-3,2°	CDD
Chargée de mission LEADER - rédacteur	A	ADM		0,00	Art 3-3,2°	CDD
Chargée de mission politiques contractuelles - attaché	A	ADM		0,00	transfert	CDI
DGS	A	ADM		0,00	ART 47	CDD
Chargée de mission Environnement - ingénieur	A	TECH		0,00	Art 3-3,2°	CDD
Chargée de mission LEADER - attaché	B	ADM		0,00	transfert	CDI
<b>Agent occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
Chargée de mission assistance réseau - rédacteur	B	ADM		0,00	besoin temp.	Autres
Gestionnaire LEADER - rédacteur	B	ADM		0,00	besoin temp.	Autres
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

## IV - ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

IV  
C1.1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR-ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel.  
ANIM : Animation.  
PM : Police.  
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :

- 3-a : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1<sup>er</sup> : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2<sup>ème</sup> : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3<sup>ème</sup> : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4<sup>ème</sup> : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5<sup>ème</sup> : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 3-5 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-3, 3-3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>Pôle Métropolitain Caen normandie Métropole - 14 - S.M.C.M. M14</b>	014-251403184-20160331-DCA-2-2017	<b>CA 2016</b>
--	-----------------------------------	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2016</b>	<b>C1.2</b>

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT. )

<b>ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION</b>	<b>ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u> 01/01/2015	AGENCE D ETUDES D URBANISME	Association AGENCE D ETUDES D URBANISME	Association	230 000,00
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);  
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>C3.1</b>

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

**Pôle Métropolitain Caen normandie Métropole - 14 - S.M.C.M. M14 : 014-251403184-20160331-DCA\_12\_2016**

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Pôle Métropolitain Caen normandie Métropole - 14 - S.M.C.M. N14 : 014-251403184-20160331-DCA12\_2016 CA 2016

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.4</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**1 - S.M.C.M. M14**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	307 612,20	41 962,68	5 978,20	259 671,32
RECETTES	307 612,20	396 215,20	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 802 753,50	1 024 179,63	84 316,92	694 256,95
RECETTES	1 802 753,50	1 749 402,67	0,00	53 350,83

(1) Y compris les rattachements.

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES  
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	307 612,20	41 962,68	5 978,20	259 671,32
RECETTES	307 612,20	396 215,20	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 802 753,50	1 024 179,63	84 316,92	694 256,95
RECETTES	1 802 753,50	1 749 402,67	0,00	53 350,83
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>2 110 365,70</b>	<b>1 066 142,31</b>	<b>90 295,12</b>	<b>953 928,27</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>2 110 365,70</b>	<b>2 145 617,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES</b>	<b>C3.6</b>

**1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b> Dépenses Recettes				
<b>FONCTIONNEMENT</b> Dépenses Recettes				

**2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b> Dépenses Recettes				
<b>FONCTIONNEMENT</b> Dépenses Recettes				
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>				
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>				

## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>TOTAL</b>						

**SOMMAIRE**

Affiché le



ID : 014-251403184-20160331-DCS12\_2017-DE

**I. Informations générales**

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

**II. Présentation générale du budget**

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

**III. Vote du budget**

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

**IV - AUTRES ANNEXES****Jointes Sans Objet****A - Eléments du bilan**

p.28 A1 - Présentation croisée par fonction X

p.31 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement X

p.33 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement X

p.34 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie X

p.35 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes X

p.37 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux X

p.38 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours X

p.39 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture X

p.41 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement X

p.42 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N X

p.43 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme X

p.44 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes X

p.45 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements X

p.46 A4 - Etat des provisions X

p.47 A5 - Etalement des provisions X

p.48 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses X

p.49 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes X

p.50 A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement X

p.51 A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement X

p.52 A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement X

p.53 A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement X

p.54 A8 - Etat des charges transférées X

p.55 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers X

p.56 A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) X

p.57 A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) X

p.58 A10.3 - Opérations liées aux cessions X

p.59 A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) X

p.60 A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) X

p.61 A11 - Etat des travaux en régie X

p.62 A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale X

**B - Engagements hors bilan**

p.63 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement X

p.64 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement X

p.65 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail X

p.66 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé X

p.67 B1.5 - Etat des autres engagements donnés X

p.68 B1.6 - Etat des engagements reçus X

p.69 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions X

p.70 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents X

p.71 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents X

p.72 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale X

**C - Autres éléments d'informations**

p.73 C1.1 - Etat du personnel X

p.76 C1.2 - Action de formation des élus X

p.77 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier X

p.78 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement X

p.79 C3.2 - Liste des établissements publics créés X

p.80 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe X

p.81 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe X

p.82 C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes X

p.83 C3.6 - Identification des flux croisés X

**D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures**

p.84 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes X

p.85 D2 - Arrêté et signatures X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

Envoyé en préfecture le 27/04/2017

Reçu en préfecture le 27/04/2017

Affiché le

Besnier  
Levrault

ID : 014\_251403104\_20160301\_DCG12\_2017\_DE

Pôle Métropolitain Caen normandie Métropole - 14 - S.M.C.M. M14

CA 2016

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ARRETE ET SIGNATURES**

**D2**

Présenté par le Président,  
A Caen, le 31/03/2017  
Le Président,



Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.  
A Caen, le 31/03/2017

Les membres du Comité syndical,

Nombre de membres en exercice : 128

Nombre de membres présents : 73

Nombre de suffrages exprimés : 94

VOTES : Pour : 94

Contre : 0

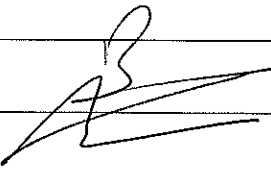
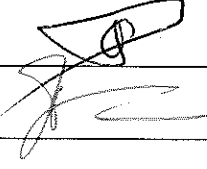
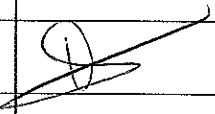
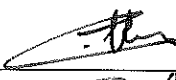
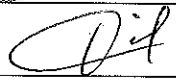
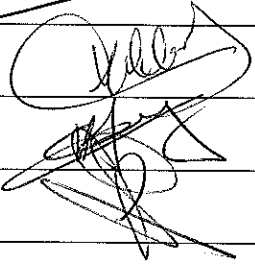
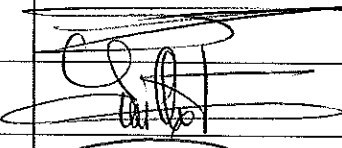

Abstention : 0

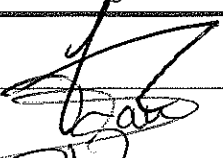


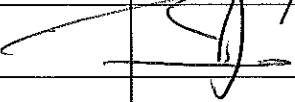

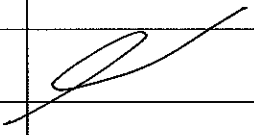
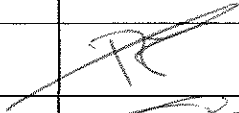

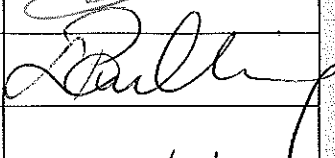
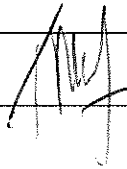


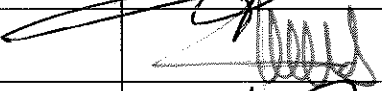
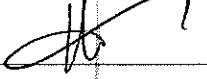
Date de convocation : 24/03/2017

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A ....., le .....

# ANNEXE CA 2016 - signatures

Collectivité	Délégués titulaires	Emargement	Délégués suppléants	Emargement
C.U. d'Alençon	DARCISSAC Emmanuel		LAUNAY Denis	
	LURCON Gérard		LAUNAY Sylvain	
	PUEYO Joaquim		LORIQUER Fabien	
	ROIMIER Christine		ROBERT Bertrand	
	AUBERT Catherine		AUXEPAULES Didier	
	BAIL Romain		BAURY Jacqueline	
	BELLOMO Salvatore		BERNARD Patrick	
	BERKOVICZ Grégory		BONNAIRE Gérard	
	BRUNEAU Joël		BRAEM Laurent	
	BUHOT Cyril		CHARRON Didier	
	BURGAT Héléne		COUTARD André	
	CAVELLEC Loïc		DE SLOOVERE Françoise	
	COLBERT Patrice		DEBON Gilbert	
	DAIREAUX Jean		DESTRES Michel	
	DE LA PROVOTE Sonia		ESNOUF Pascal	
	DELBRIEL Christian		GAINCHE Bruno-Marie	
	FARCY Annick		GEORGE Bertin	
	FRANCOIS Sébastien		GIRARD Christian	
	GOUTTE Dominique		GUEROULT Eric	
	GUERIN Daniel		GUILLEMIN Jean-Marie	
	GUILLOT Edith		JAMES Régine	
	HAY Xavier		JEAN Roger	
HITIER Bruno		KOPEC Wilfried		
JEANNE Joël		LE ROLLAND Philippe		

Collectivité	Délégués titulaires	Emargement	Délégués suppléants	Emargement
C.U. "Caen la mer "	JOUIN Pascal		LEBREUILLY Stephan	
	JOYAU Nicolas		LEFORESTIER Laurent	
	LAFONT Michel		LELAIZANT Bernard	
	LAURENT Franck		LEMARCHAND Christophe	
	LECAPLAIN Patrick		LESELLIER Patrick	
	LECERF Marc		LETELLIER Francis	
	LECHARTIER Micheline		LOYANT Jean-Marie	
	LEPOITVIN Sylviane		MATA Laurent	
	MARIE Jean-Louis		MATHIEU Christian	
	MICHEL Robert		MONTREUIL Joël	
	PATARD-LEGENDRE Michel		PATORNI Magali	
	PHILIPPE Jean-Marc		RODON Daniel	
	PICARD Raymond		SIX-BOUVIER Eva	
	PIELOT Christian		VERGER Michel	
	PIQUET Bruno			
	POTTIER Marc			
	POULLIAS Lionel			
	REGIARD Dominique			
	RENOUF Thierry			
	REYNAUD Marc			
SAINT Thierry				
SCHMIT Pierre				
SERARD Pascal				
SUZANNE Joël				
THOMAS Rodolphe				
TOSTAIN Jean-Pierre				
TRAVERT Josette				

Envoyé en préfecture le 27/04/2017  
 Reçu en préfecture le 27/04/2017


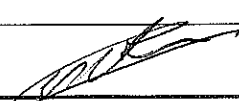
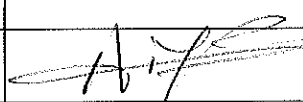
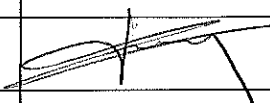
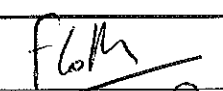
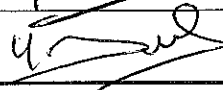
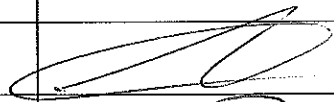
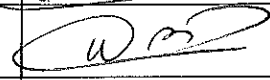

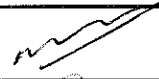

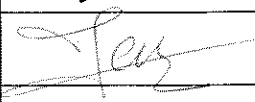

Affiché le

ID : 014-251403184-20160331-DCS12\_2017-DE





Envoyé en préfecture le 27/04/2017  
Reçu en préfecture le 27/04/2017

Collectivité	Délégués titulaires	Emargement	Délégués suppléants	Emargement
	TURBATTE Béatrice	<i>Béatrice</i>	Affiché le ID : 014-251403182-20160331-DCS12-2017-DE	
	VINCENT Martine	<i>M. Vincent</i>		
	VINOT-BATTISTONI Dominique	<i>D. Vincent</i>		
	VIRLOUVET Jacques	<i>J. Vincent</i>		
	WILLAUME Ludwig	<i>L. Vincent</i>		

Collectivité	Délégués titulaires	Emargement	Délégués suppléants	Emargement
C.A. Flers-Agglomération	GOASDOUE Yves		COLLADO José	
	DUMAINE Michel		DALMONT Jacques	
	LESELLIER Patrick		VERRIER Philippe	
C.A. Mont St Michel - Normandie	GOUPIL Erick		BICHON Vincent	
	HUET Guénhaël		DEWITTE Henri-Jacques	
	NICOLAS David		ESNOUF Franck	
C.A. Saint-Lô Agglomération	BRIERE François		DUBOIS Patrick	
	COUSIN Anne-Marie		LEGENDRE Hervé	
	QUINQUENEL Gilles		LEMAZURIER Fabrice	
	RICHARD Michel		PAING Géraldine	
	VIRLOUVET Jérôme		SAUCET Catherine	
Blangy Pont-l'Évêque Intercom	COTHIER Florence		HUET Eric	
	DESHAYES Yves		LOUVET Daniel	
Intercom de la Vire au Noireau	ALLIZARD Pascal		DESMOTTES Nicole	
	ANDREU-SABATER Marc		LAHAYE Samuel	
	BIHEL Annie		MALOISEL Gilles	
	FELS Etienne		MORICE Micheline	
	LERCH Lionel			
C.D.C. "Bayeux Intercom"	GOMONT Patrick		DEMOULINS Benoît	
	LEPOULTIER Métanie		HAMON Jean-Luc	
C.D.C. Baie du Cotentin	CATHERINE Philippe		MAILLARD Jacky	
	LHONNEUR Jean-Pierre		QUETIER Jean	
C.D.C. Cingal - Suisse Normande	BAR Michel		BESNARD François	
	BRETEAU Jean-Claude		COLLIN Jacques	
	CHANDELIER Paul		CROTEAU Régis	
	GOUBERT Nicole		FURON Jean-Marc	
	LADAN Serge		LANGEOIS Serge	

Envoyé en préfecture le 27/04/2017  
Reçu en préfecture le 27/04/2017

Collectivité	Délégués titulaires	Emargement	Délégués suppléants	Emargement
	LEBLANC Bernard		Affiché le LEBOULANGER Christine ID : 014-251403184	 20160331-DCS12_2017-DE
	TENCE Roger		VANRYCKEGHEM Jean	

Collectivité	Délégués titulaires	Emargement	Délégués suppléants	Emargement
C.D.C. "Cœur de Nacre"	GUILLOUARD Jean-Luc		CHANU Philippe	
	GUINGOUAIN Jean-Luc		DUBOIS Patrick	
	JOUY Franck		GAUQUELIN Yves	
	LEFORT Thierry		LEPORTIER Denis	
	LERMINE Patrick		LEROYER Franck	
	POUILLE Frédéric		NICAISE Francis	
	VASSE Christine		PAUMIER Pierre	
C.D.C. Coutances Mer et Bocage	COULON Gérard			BIDOT Jacky
	COUSIN Jean-Manuel	LAURENT David		
C.D.C. Domfront Tinchebray Interco	NURY Jérôme		GUILMIN Maxime	
C.D.C. Granville Terre & Mer	BAUDRY Dominique		BLANCHET Pierre-Jean	
	LAUNAY Jean-Paul		GRANDET Florence	
	SEVIN Jean-Marie		ROSSO Claire	
C.D.C. Normandie Cabourg Pays d'Auge	PAZ Olivier			
	MOURARET Pierre			
C.D.C. "Pays de Falaise"	DEWAELE-CANOUEL Clara		GASNIER Jean-Marie	
	LETEURTRE Claude		GOUPIL Jean-Pierre	
	MACE Eric		GUIBOUT Maryvonne	
	MESNIL Jean-Philippe		HOFLACK Christine	
	POURNY Pascal		KEPA Gérard	
C.D.C. Pays de Honfleur-Beuzeville	BAILLEUL Michel		DEPUIS Albert	
	FLEURY Catherine		LEPROU Philippe	
C.D.C. Vallée de l'Orne et de l'Odon	ENAULT Bernard		BANNIER Michel	
	GIRARD Henri		BLIN Daniel	
	GUILLEUX Rémi		DUMESNIL Gilles	
	LOUVARD Henri		DUVAL Gilbert	
	PAGNY Laurent		MALAQUIN Jean-Louis	

Envoyé en préfecture le 27/04/2017  
 Recu en préfecture le 27/04/2017  
 Affiché le  
 ID : 014-251403184-20160331-DCS12\_2017-DE  
 Berger Levraut

Envoyé en préfecture le 27/04/2017  
 Recu en préfecture le 27/04/2017  
 Affiché le  
 ID : 014-251403184-20160831-DCS12\_2017-DE  
 Berger Levraut

Collectivité	Délégués titulaires	Emargement	Délégués suppléants	Emargement
	PERSIELA Martine PIERSIELA	<i>Martine Persiela</i>	POSTEL Andre	
	PICARD Hubert		ROSE Dominique	
C.D.C. "Val es Dunes"	BAUGAS Ann	<i>A. Baugas</i>	ARRUEGO Coralie	
	DELIVET Dominique		COMBE Michel	
	GARNIER Monique	<i>Monique Garnier</i>	DE GIBON Sophie	
	ISABEL Marie-Françoise		MEZERAY Emmanuel	
	MARTIN Patrice		PARIS Monique	
	PICHON Xavier		PESQUEREL Philippe	<i>Philippe Pesquerel</i>
C.D.C. Villedieu Intercom	MACE Daniel	<i>Daniel Mace</i>	VAVASSEUR Jean-Pierre	
	VARIN Charly		ZALINSKI Dominique	
Conseil Départemental de la Manche	COQUELIN Jacques		FAGNEN Sébastien	
	LEFEVRE Marc		MORIN Jean	
Conseil Départemental du Calvados	COURSEAUX Hubert		CASINI Antoine	
	JEANNENEZ Patrick		JACQ Sylvie	
Conseil Départemental de l'Orne	LAMBERT Alain		DE BALORRE Christophe	
	VAN-HOORNE Philippe		SENAUX Philippe	